



VISION – MISSION – VALEURS **ZP NIVELLES-GENAPPE**

VISION :

« **Nous voulons** » :

1. Etre connue et reconnue comme une autorité professionnelle, apprenante, innovante qui assure le respect et la confiance mutuels ainsi qu'un service de qualité.
2. Garantir une sécurité permanente à toute personne et à son environnement en synergie avec nos partenaires.
3. Communiquer de façon moderne et adaptée aux personnes et aux circonstances.

MISSION :

« **Nous agissons** » :

- Les membres du personnel accomplissent avec professionnalisme, efficacité et esprit d'initiative, sous l'égide des autorités désignées par la loi, l'ensemble des missions liées à la politique criminelle, aux spécificités et aux procédures locales en appliquant la philosophie **PROCHE**, pour **P**révention et **R**épression **O**rientées vers le **C**ivisme, l'**H**umain et l'**E**nvironnement. Voici ces termes définis :

1. Approche Préventive : ils connaissent les attentes des citoyens et contribuent en tout temps et en toutes circonstances à la protection des personnes, en leur apportant l'assistance qu'elles sont en droit d'attendre et en veillant à la sauvegarde de l'ordre public (sécurité, salubrité et tranquillité publiques) ainsi qu'à la protection des biens. Ils veillent en tout temps à prévenir les problèmes plutôt que les guérir. Ils assurent une présence constante sur le territoire caractérisée par une visibilité et une prise de contact auprès du citoyen tout en offrant, en tout temps, un service accessible et disponible.
2. Approche Répressive : quand les circonstances ou la loi l'exigent, ils veillent au respect de la loi, mettent fin aux infractions et rétablissent l'ordre public, en n'utilisant la contrainte que dans les conditions prévues par la loi. Ils mettent en œuvre cette approche répressive avec discernement sauf dans les cas manifestes de récidive, de danger immédiat pour les personnes ou les biens ou lorsque la loi l'exige.
3. Orientées vers le Civisme : le civisme est la charnière du travail quotidien et la finalité de toute mission. Dans ce cadre, ils rétablissent, dans la limite de leurs compétences policières, les valeurs de respect entre citoyens, coopèrent au développement démocratique de la société et à la défense des institutions.

4. Les Valeurs Humaines : ils abordent toute situation en analysant en premier lieu l'impact sur les personnes et les relations humaines. Pour ce faire, l'approche est toujours polie voire ferme et a un objectif pédagogique, afin d'éviter la récurrence. Ils respectent et s'attachent à faire respecter les Droits de l'Homme et les libertés fondamentales. Ils garantissent les droits et la dignité de tous les citoyens par un mode d'intervention adapté aux circonstances et empreint de pondération. Outre le devoir de s'engager au profit de tous, ils prêtent une attention particulière aux besoins spécifiques des membres vulnérables de la société.

5. L'Environnement : ils accomplissent leurs missions sous l'autorité et la responsabilité des autorités désignées à cette fin par ou en vertu de la loi. Ils tiennent compte, pour pondérer leur mission, de l'environnement dans lequel ils agissent et prennent toute mesure policière permettant de l'améliorer en vue d'une meilleure qualité de vie du citoyen.

VALEURS :

« **Nous croyons en** » :

La Valorisation :

Par valorisation, il faut entendre mettre et être mis en valeur. Valoriser autrui permet d'accorder à chacun l'importance qu'il mérite. Se valoriser permet l'implication capable des membres du personnel.

L'Accessibilité :

Que l'on peut voir, approcher et rencontrer. Il est important pour nous de rendre accessible, disponible et flexible le service attendu par la population.

La Loyauté :

La loyauté comprend ou induit plusieurs notions importantes, notamment la droiture, l'honnêteté, la fidélité à tenir ses engagements et l'intégrité.

L'Empathie :

Capacité de compréhension de la situation de l'autre tout en restant à sa place. Pratique de l'écoute active sans jugement et en toute impartialité.

Le côté Unique :

L'identité de notre zone de police est unique. Notre réaction est au cas par cas face à chaque individu. Nous considérons que chaque citoyen est unique. Notre service est unique et sur mesure. Tout ceci nous assure une « cohérence décisionnelle ».

La Réactivité :

Nous nous devons de donner une réponse adaptée et rapide aux demandes. Nous devons faire preuve de capacité d'adaptation. « Rapidité » sans précipitation et avec proportionnalité des moyens engagés.

Le Savoir :

Savoir faire, Savoir être, Savoir vivre et le faire Savoir... Dans ce cadre-là, nous accordons beaucoup d'importance à l'apprentissage, le professionnalisme, les connaissances et les compétences sans oublier la transmission des savoirs et des expériences à échanger.